

APRÈS DEC MUSIQUE

cegep-lanaudiere.qc.ca



CÉGEP RÉGIONAL
de LANAUDIÈRE
à Joliette

Service de l'organisation et
du cheminement scolaires

Les cheminements universitaires possibles après le DEC en musique et la Technique professionnelle de musique et chanson

Ce document se veut une présentation succincte des formations de premier cycle universitaire en musique. Il s'attarde seulement aux baccalauréats. N'y sont pas inclus les majeures, les mineures et les certificats, sauf pour les universités McGill et Concordia à cause de la structure des programmes dans le système anglophone.

Les personnes intéressées par un de ces programmes sont fortement invitées à consulter le site Internet de l'université concernée pour des informations plus détaillées et vérifier les modifications qui pourraient survenir en cours d'année.

Pour les personnes désirant poursuivre des études universitaires, autres que dans le domaine de la musique, elles peuvent consulter le « Répertoire des programmes universitaires sans DEC spécifique » disponible au centre d'information scolaire et professionnelle et sur Omnivox.

Créé par Nathalie Lessard, Conseillère d'orientation
(Révisé par Valérie Sanschagrin, Conseillère d'orientation)

Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Août 2022

Table des matières

Université de Montréal	5
Baccalauréat en musique	5
Baccalauréat en musique – Composition instrumentale	5
Baccalauréat en musique – Composition mixte.....	6
Baccalauréat en musique – Écriture.....	7
Baccalauréat en musique – Interprétation chant classique.....	8
Baccalauréat en musique – Interprétation instruments classiques.....	9
Baccalauréat en musique – Interprétation jazz.....	9
Baccalauréat en musique – Musicologie.....	10
Baccalauréat en Musiques numériques	11
Université du Québec à Montréal (UQAM)	12
Baccalauréat en musique	12
Université Laval	14
Baccalauréat en enseignement de la musique	14
Baccalauréat en musique	14
Baccalauréat en musique – composition	15
Baccalauréat en musique – musicologie	16
Université de Sherbrooke	17
Baccalauréat en musique	17
Université Concordia	18
Études en électroacoustique (BFA) – <i>Electroacoustic studies</i>	18
Études en Jazz (BFA) - <i>Jazz studies</i>	19
Musique (BFA) (Major) - <i>Music</i>	19
Université McGill	20
Département d’interprétation musicale	21
Voix d’interprétation ; B. Mus. (<i>Voice - Major</i>)	21
Performance de Jazz ; B. Mus. (<i>Jazz - Major</i>)	21
Instruments d’orchestre ; B. Mus. (<i>Orchestral Instruments - Major</i>)	21
Interprétation au piano ; B. Mus. (<i>Piano - Major</i>).....	22
Orgue, guitare performance ; B. Mus. (<i>Organ and guitar - Major</i>).....	22
Musique ancienne (voix) ; B. Mus. (<i>Early music – voice - Major</i>).....	22
Interprétation de musique ancienne ; B. Mus. (<i>Early music - Major</i>)	22
Département de la recherche musicale	22

Programme facultaire – concentration jazz ; B. Mus. (<i>Faculty program – jazz concentration Major</i>)....	22
Programme facultaire ; B. Mus. (<i>Faculty program - Major</i>).....	22
Double Baccalauréat en musique / éducation ; B. Mus./B. Éd. (<i>Concurrent Bachelor of music/education</i>).....	22
Composition musicale ; B. Mus. (<i>Music composition - Major</i>).....	23
Histoire de la musique ; B. Mus. (<i>Music history - Major</i>).....	23
Théorie musicale ; B. Mus. (<i>Music theory - Major</i>).....	23
Mineures en musique.....	23
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	24
Baccalauréat en enseignement, profil Musique	24

Université de Montréal

Baccalauréat en musique

Basé sur l'acquisition de connaissances générales, ce programme offre un cursus complet et solide qui s'ouvre autant à l'interprétation et à la composition qu'à la musicologie et à l'écriture. Une telle formation permet d'acquérir un sérieux bagage musical, de mûrir un projet de carrière ou de vous orienter par la suite vers un programme spécialisé en musique.

Admission : automne Temps plein ou temps partiel

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests d'admission de la faculté
- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Soumettre une lettre de présentation

Tests : dictée et solfège classique, théorie musicale, écriture et analyse.

Audition classique (deux pièces au choix, avec ou sans partitions) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).

Documents additionnels à fournir au moment de la demande d'admission :

- Lettre de présentation
- Relevés de notes
- Curriculum vitae

Dans la lettre de motivation, d'un maximum de deux pages, la personne expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission ainsi que le dossier académique constitue une combinaison de critères pour l'admission du candidat ou de la candidate.

Baccalauréat en musique – Composition instrumentale

Le programme est attentif à l'évolution des tendances et des technologies. Soucieux de l'expérience pratique, le programme propose des activités dynamiques et complémentaires : apprentissage d'outils de composition assistés par ordinateur, lecture des partitions par le Nouvel Ensemble Moderne (NEM), création d'œuvres par l'Atelier de musique contemporaine et par l'Orchestre de l'Université de Montréal (OUM).

Admission : automne Temps plein

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests d'admission de la faculté

- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Présenter un portfolio
- Rencontrer le comité d'admission en entrevue

Tests : solfège et dictée, analyse et écriture, rédaction musicale.

Audition classique (deux pièces au choix, avec ou sans partitions) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).

Document à fournir au moment de la demande d'admission :

- Portfolio

Le portfolio doit contenir

- De 2 à 5 compositions (partitions et enregistrement ou simulations)
- Un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique.
- Une lettre de présentation
- Des relevés de notes

Dans la lettre de motivation, d'un maximum de deux pages, la personne expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats ou des candidates.

Baccalauréat en musique – Composition mixte

Explorer l'univers de la composition mixte qui allie les sons acoustiques des instruments aux sons électroacoustiques projetés par des haut-parleurs. Au cours des dernières décennies, la conception d'outils informatiques sophistiqués a permis un développement extraordinaire de cette nouvelle branche de la création musicale. À la fine pointe de la recherche et de la technologie, le programme de composition mixte permet aux étudiants et étudiantes de découvrir et d'expérimenter ces deux univers pour les fusionner dans leur composition.

Admission : automne Temps plein

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests d'admission de la faculté
- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Présenter un portfolio
- Rencontrer le comité d'admission en entrevue

Tests : solfège et dictée (classique) théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale.

Audition classique (deux pièces au choix, avec ou sans partitions) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).

Document à fournir au moment de la demande d'admission :

- Portfolio

Le portfolio doit contenir

- De 2 à 5 compositions (partitions et enregistrement ou simulations)
- Un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique.
- Une lettre de présentation
- Des relevés de notes

Dans la lettre de motivation, d'un maximum de deux pages, la personne expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats ou candidates.

Baccalauréat en musique – Écriture

Ce programme combine la pratique continue de l'écriture à l'analyse du répertoire musical occidental. L'étudiant ou l'étudiante écrit de la musique sur une base hebdomadaire et ses travaux sont corrigés et commentés par ses professeurs. Dans le cadre d'ateliers en petits groupes, ses contrepoints, harmonisations, orchestrations et ses exercices libres sont joués, analysés et discutés. Le programme donne la possibilité de suivre des cours d'arrangement jazz, de composition et de direction d'orchestre.

Admission : automne Temps plein ou temps partiel

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests d'admission de la faculté
- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Présenter un portfolio
- Rencontrer le comité d'admission en entrevue

Tests : solfège et dictée (classique) théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale.

Audition classique (deux pièces au choix, avec ou sans partitions) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).

Document à fournir au moment de la demande d'admission :

- Portfolio

Le portfolio doit contenir

- De 2 à 4 travaux d'écriture (harmonie et/ou contrepoint) ; il est possible d'ajouter 1 ou 2 compositions (partitions et enregistrement ou simulations)

- Un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique.
- Une lettre de présentation
- Des relevés de notes

Dans la lettre de présentation, d'un maximum de deux pages, la personne expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats ou candidates.

Baccalauréat en musique – Interprétation chant classique

En plus de son professeur de chant, l'étudiant ou l'étudiante travaille avec un pianiste répétiteur (coach). L'acquisition des connaissances relatives à la voix – technique, diction, styles, répertoire – est complétée par une solide formation théorique et auditive. Le chanteur ou la chanteuse se produit dans différents concerts publics : récitals de classes de chant, ateliers de musique baroque ou contemporaine, ensembles de musique de chambre, atelier d'opéra.

Admission : automne Temps plein

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests d'admission de la faculté
- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition vocale
- Soumettre une lettre de présentation

Tests : solfège et dictée (classique) théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale.

Audition vocale classique : un extrait d'opéra ou d'oratorio, une mélodie française ou un lied allemand et une pièce au choix. Le tout doit être exécuté de mémoire et l'accompagnement est obligatoire.

Document additionnel à fournir au moment de la demande d'admission :

- Lettre de présentation

Dans la lettre de présentation, d'un maximum de deux pages, après s'être présentée, la personne expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

L'excellence de l'audition vocale constitue le critère le plus important de sélection des candidats ou candidates.

Baccalauréat en musique – Interprétation instruments classiques

Ce programme a pour but de former des interprètes professionnels soit soliste, chambriste ou musicien d'orchestre. Une bonne proportion de cours est consacrée à la pratique instrumentale. D'autres objectifs sont liés à la formation générale nécessaire au développement d'habiletés en recherche musicale : histoire et théorie de la musique, méthodologie en musique, langages musicaux, écriture, analyse et formation auditive.

Admission : automne Temps plein

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests d'admission de la faculté
- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Soumettre une lettre de présentation

Tests : solfège et dictée (classique) théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale.

Audition instrumentale classique : deux pièces au choix, avec ou sans partitions. Pour chaque instrument, les études et les pièces sont au choix parmi le répertoire suggéré ou l'équivalent (voir le site Internet de l'Université de Montréal pour plus de détails).

Document additionnel à fournir au moment de la demande d'admission :

- Lettre de présentation

Dans la lettre de présentation, d'un maximum de deux pages, après s'être présentée, la personne expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

L'excellence de l'audition instrumentale constitue le critère le plus important de sélection des candidats ou candidates.

Baccalauréat en musique – Interprétation jazz

Le programme s'intéresse à la musique de jazz des années 1940 à 1970, mais aussi à celle dite « fusion » et « jazz contemporain » des années 1970 à aujourd'hui. Le répertoire classique (blues et standards) constitue la base de l'enseignement, mais le programme suit l'évolution du jazz et s'adapte aux nombreux styles apparus au cours des années (ragtime, swing, be-bop, hardbop, free-jazz, acid-jazz, funk, fusion, latin, etc.).

Admission : automne Temps plein

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests de classement de la faculté
- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Soumettre une lettre de présentation

Tests : dictée et théorie (jazz), rédaction musicale.

Audition instrumentale : pour plus d'informations sur le répertoire type à présenter, consultez le site Internet de l'Université de Montréal.

Documents additionnels à fournir au moment de la demande d'admission :

- Lettre de présentation
- Relevés de notes
- Formulaire « Profil jazz » (disponible sur le site Internet)

Dans la lettre de présentation, d'un maximum de deux pages, après s'être présentée, la personne expose son parcours antérieur (formation et expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

L'excellence de l'audition instrumentale constitue le critère le plus important de sélection des candidats ou candidates.

Baccalauréat en musique – Musicologie

Le programme vise à donner une culture musicale théorique et pratique qui sera en même temps une étape de formation de l'esprit scientifique face à la musique. Un éventail de cours touchant à différentes sous-disciplines est proposé : l'histoire, l'esthétisme, l'ethnomusicologie, l'analyse, l'acoustique, la musicologie cognitive, l'écriture et la pratique instrumentale.

Admission : automne

Temps plein ou temps partiel

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC en musique ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests de classement de la faculté
- Démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale (classique ou jazz)
- Rencontrer le comité d'admission en entrevue
- Soumettre une lettre de présentation

Tests : solfège et dictée (classique) théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale.

Audition instrumentale : l'audition est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partitions) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).

Documents additionnels à fournir au moment de la demande d'admission :

- Curriculum vitae
- Relevé de notes
- Lettre de présentation

Dans la lettre de présentation, d'un maximum de deux pages, la personne expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission ainsi que le dossier académique constitue une combinaison de critères pour l'admission du candidat ou de la candidate.

Baccalauréat en Musiques numériques

Les musiciens et musiciennes numériques d'aujourd'hui captent, analysent et transforment les sons, créent de nouveaux instruments et intègrent la création sonore dans des démarches multidisciplinaires. Ce programme est offert en collaboration avec d'autres départements dont informatique, études cinématographiques et histoire de l'art et psychologie. Le programme comprend quatre cours de création expérimentale où les étudiantes et les étudiants sont amenés à développer leur démarche artistique, et ce, suivant quatre orientations :

1. Composition électroacoustique
2. Arts performatifs et avec la lutherie audionumérique
3. Arts médiatiques, musique visuelle et installations sonores
4. Lutherie audionumérique et art logiciel/art programmé

Admission : automne et hiver

Temps plein

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un DEC en musique ou d'une formation jugée équivalente
- Passer les tests d'admission de la faculté
- Présenter un portfolio
- Se présenter à une entrevue après avoir soumis le portfolio

Tests : théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale.

Audition instrumentale pour les étudiants et étudiantes qui souhaitent suivre des cours d'instrument: l'audition est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partitions) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).

Document additionnel à fournir au moment de la demande d'admission :

- Portfolio

Le portfolio doit être composé :

- De deux à cinq réalisations en composition ou conception sonore numérique
- D'un curriculum vitae
- D'un relevé de notes
- D'une lettre de présentation/motivation. Dans un maximum de trois pages, la personne, après s'être présentée, expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude de la demande d'admission et constitue un critère de sélection.
- De la description d'un projet (1 à 2 pages) représentant l'orientation visée au sein du programme :
 - 1) composition électroacoustique
 - 2) arts médiatiques
 - 3) lutherie audionumérique

- 4) arts performatifs

La qualité du portfolio soumis et la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats ou candidates.

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Baccalauréat en musique

Concentration enseignement : Programme de 120 crédits d'une durée de 4 ans incluant des stages. Permet d'enseigner la musique au préscolaire-primaire et au secondaire. Obtention d'un brevet d'enseignement du Ministère. Temps plein seulement.

Concentration pratique artistique : Programme de 90 crédits d'une durée de 3 ans. Temps plein ou temps partiel.

Admission : automne

La structure du programme permet à l'étudiant ou l'étudiante de choisir son style musical.

Liste des instruments du volet classique :

- Accordéon
- Bois (basson, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone)
- Chant
- Cordes (alto, contrebasse, violon, violoncelle)
- Cuivres (cor français, trompette, trombone, tuba)
- Flûte à bec
- Guitare
- Percussions
- Piano

Liste des instruments du volet populaire :

- Accordéon
- Basse électrique
- Batterie
- Chant
- Claviers
- Bois (basson, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone)
- Chant
- Cordes (alto, contrebasse, violon, violoncelle)
- Cuivres (cor français, trompette, trombone, tuba)
- Guitare électrique
- Harmonica
- Percussions latines
- Piano

Conditions d'admission

- DEC en musique
- Réussir les tests d'admission

Date limite pour déposer la demande d'admission : 1^{er} février

Les étudiants ou étudiantes provenant d'un DEC professionnel dans le programme Technique professionnelle de musique et chanson (551.A0) pourraient se voir reconnaître jusqu'à neuf crédits de cours en équivalence.

La concentration enseignement est contingentée (50 places).

La concentration Pratique artistique n'est pas contingentée. Cependant, l'admission est fonction du niveau de connaissances théoriques et pratiques suffisantes de la musique, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.

Tests d'admission

L'ensemble des tests disciplinaires en musique comprend les tests théoriques (50 %) et l'audition instrumentale (50 %). Le résultat total de ces différents tests disciplinaires est compilé sur 100 points. Le seuil de réussite global des tests disciplinaires est de 60 %. Une note inférieure à ce seuil de réussite entraîne, selon le cas, soit l'obligation de réussir les tests de reprise devant avoir lieu au mois de juin, soit le refus d'admission, soit le refus d'accès aux entrevues de sélection pour les candidats ou candidates de la concentration Enseignement (7602).

Tests théoriques : 50%

Les tests théoriques portent sur les points suivants :

A) Tests relatifs à la formation auditive : 25 %

- a) Test oral : solfège et lecture rythmique
- b) Test écrit : dictée musicale et théorie des accords

B) Test relatif à l'écriture musicale : 25 %

Test écrit : réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique

Chaque groupe de tests est noté sur 100 points. La note de passage pour chaque groupe de tests est de 60 %. En cas d'échec à l'un ou l'autre de ces tests théoriques, la candidate ou le candidat sera encouragé à parfaire sa formation soit à l'École préparatoire de musique de l'UQAM, soit à tout autre endroit de son choix, et devra se soumettre une seconde fois aux tests concernés, au mois de juin. Les résultats obtenus lors de cette reprise seront définitifs et déterminants pour l'admission du candidat ou de la candidate.

Audition instrumentale : 50 %

L'audition instrumentale se fait devant un ou plusieurs spécialistes de l'instrument concerné.

Pour toutes les concentrations sauf Pratique artistique (populaire), les candidats ou candidates doivent préparer deux ou trois pièces contrastantes de leur choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes.

En Pratique artistique (populaire), les candidats ou candidates doivent présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une

improvisation.

Les résultats de l'audition instrumentale sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite pour la concentration enseignement est de 60%, tandis que celui de la concentration pratique artistique est de 75%.

Entrevues de sélection : 100 %

Pour les candidats ou candidates de la concentration Enseignement, ces entrevues constituent une seconde étape de sélection. Ces entrevues sont obligatoires pour tous. Elles ne sont accessibles qu'aux candidats ou candidates qui ont réussi les tests disciplinaires. Les résultats sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 %.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats ou candidates à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

Des indications supplémentaires utiles pour la préparation aux auditions instrumentales se trouvent sur le [site du département de musique](#).

Université Laval

Baccalauréat en enseignement de la musique

Admission à l'automne et à l'hiver.

Programme de 120 crédits d'une durée de 4 ans incluant les stages.

Choix du profil musique classique ou musique jazz- populaire.

Permet l'obtention du brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation pour enseigner au primaire et au secondaire.

Conditions d'admission

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'[audition instrumentale](#)

Note – après le dépôt de sa demande d'admission, la candidate ou le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Toutes les personnes sont soumises à des tests de classement en formation auditive. Selon les résultats obtenus, la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II, pourrait être imposée.

Baccalauréat en musique

Admission à l'automne et à l'hiver. Programme de 90 crédits d'une durée de 3 ans.

Le programme offre trois concentrations : classique, jazz et musique populaire et réalisation audionumérique.

Conditions d'admission

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consultez le site Web de la [Faculté de musique](#).

Note – après le dépôt de sa demande d'admission, la candidate ou le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Toutes les personnes sont soumises à des tests de classement en formation auditive. Selon les résultats obtenus, la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II, pourrait être imposée.

Baccalauréat en musique – composition

Admission à l'automne et à l'hiver. Programme de 90 crédits d'une durée de trois ans.

Le programme offre une formation générale en musique et une formation pratique en composition musicale. Les cours obligatoires comprennent principalement des cours d'écriture et de composition, allant de la musique classique et actuelle à la musique populaire, en passant par la musique de film.

Conditions d'admission

- DEC en musique, ou l'équivalent
- OU DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent
- ET réussir l'audition instrumentale
- ET présenter un portfolio de compositions musicales jugé satisfaisant

Note – après le dépôt de sa demande d'admission, la candidate ou le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Toutes les personnes sont soumises à des tests de classement en formation auditive. Selon les résultats obtenus, la réussite des deux cours suivants : MUS-1498 et MUS-1499, Introduction à la formation auditive I et II pourrait être imposée.

Portfolio

Le portfolio doit comprendre les éléments suivants :

- Au moins deux compositions notées sur partition en format papier ou numérique (plateforme de téléchargement au choix du candidat)
- L'enregistrement de ces compositions, si disponible (la qualité de l'enregistrement n'est pas un critère d'évaluation)
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Toutes autres pièces jugées pertinentes.

Audition instrumentale

Pour tous les programmes en musique et en enseignement de la musique, la réussite de l'audition instrumentale est exigée pour être admis ou admise.

Classique

La durée du programme présenté par le candidat ou la candidate est de 10 minutes environ.

Le répertoire doit comprendre de la musique représentative des grandes époques de l'histoire de l'instrument et doit être aussi varié que possible ; l'audition peut également comporter une épreuve de déchiffrage. Le candidat ou la candidate doit remettre au jury le programme écrit de l'audition ainsi que les partitions. Qu'il soit accompagné ou non, le candidat ou la candidate jouant d'un instrument monodique doit fournir une copie de la partie d'accompagnement, et le cas échéant, une réduction pour piano ; cette exigence s'applique également dans le cas des chanteurs ou chanteuses. Normalement, le candidat ou la candidate se présente avec son accompagnateur ou accompagnatrice.

Jazz et musique populaire

La personne doit présenter deux pièces de styles différents (par exemple, un standard, un be-bop, un blues rapide ou un swing lent). Le candidat ou la candidate doit improviser sur le schéma harmonique et formel d'au moins une des pièces présentées. Une épreuve de lecture à vue contenant notation musicale et accords chiffrés est imposée. Quelques éléments techniques (gammes, arpèges) peuvent être demandés.

La candidate ou le candidat doit veiller lui-même à son accompagnement qui peut être assuré soit par un ou plusieurs instrumentistes, soit par un enregistrement (fichier audio sur clé USB, disque compact, etc.). La salle est équipée d'une chaîne stéréo avec micro, deux amplificateurs de guitare, un amplificateur de basse, une batterie et un piano. Au début de l'audition, le candidat ou la candidate doit remettre au jury le programme écrit et les partitions du répertoire qu'il ou elle interprètera.

Baccalauréat en musique – musicologie

Ce programme permet d'acquérir les bases de la démarche de recherche en musique, mais aussi en sciences humaines de façon générale. En plus de familiariser la personne aux différents répertoires musicaux (classique, jazz, populaire et du monde, etc.), la personne sera amenée à mieux comprendre le fonctionnement de la musique grâce aux cours portant sur l'analyse, la théorie et l'esthétique des différents courants musicaux.

Conditions d'admission

- Tout diplôme d'études collégiales (DEC)
- Pas d'audition

Les candidats et les candidates sont soumis à des tests de classement en formation auditive afin d'évaluer leur niveau de connaissances et d'habiletés dans cette discipline. De plus, les candidats et candidates non titulaires d'un DEC en musique doivent se soumettre à un test de classement en théorie musicale.

Université de Sherbrooke

Baccalauréat en musique

Le programme offre trois cheminements :

- 1) Cheminement en composition et musique à l'image
Vise la formation d'une compositrice ou d'un compositeur polyvalent qui crée, arrange, produit et réalise des œuvres musicales dans tous les styles (classique, jazz, électroacoustique, électronique, musiques du monde, musique populaire, etc.) et qui peut les adapter pour tous les types de support (concert, film, jeux vidéo, publicité, télévision, etc.).
- 2) Cheminement en interprétation et création musicales
Vise la formation d'une ou d'un interprète créateur polyvalent qui conçoit et réalise un projet personnel et original en musique. Il offre la possibilité de développer les compétences dans le style de son choix (classique, jazz, populaire, etc.) par l'entremise de nombreuses prestations publiques et sessions d'enregistrement en studio, ainsi que l'organisation de concerts.
- 3) Cheminement personnalisé
Permet de suivre une formation en musique construite sur mesure selon ses aspirations et ses champs d'intérêts personnels. Il offre également la possibilité de développer plusieurs champs de compétence et d'acquérir des connaissances dans d'autres disciplines (jusqu'à 30 crédits).

Conditions d'admission

Pour les trois cheminements, détenir un DEC en musique ou une formation jugée équivalente en fonction du cheminement choisi.

Exigences particulières

Pour le cheminement en composition et musique à l'image :

- Présenter un portfolio, réussir les examens théoriques de qualification et se présenter pour une courte entrevue.

Pour le cheminement en interprétation et création musicales :

- Réussir l'audition instrumentale ou vocale et les examens théoriques de qualification.

Pour le cheminement personnalisé :

- Réussir les examens théoriques de qualification
- Réussir l'audition instrumentale ou vocale seulement si la candidate ou le candidat désire s'inscrire à des activités pédagogiques du BLOC Pratique instrumentale.

Les examens théoriques, les auditions et les entrevues d'admission peuvent se faire en personne ou à distance, selon le choix du candidat ou de la candidate.

Visiter le site Internet de l'école de musique, pour avoir plus de détails sur les exigences particulières selon les cheminements : [Procédures d'admission - École de musique - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](http://usherbrooke.ca)

Université Concordia

Admissions : automne seulement, pour tous les programmes suivants en musique.

Études en électroacoustique (BFA) – *Electroacoustic studies*

Dans ce programme, vous explorerez les possibilités créatives de la composition électroacoustique, de la conception sonore et de l'enregistrement. En plus des cours d'histoire de la musique, de théorie et de composition, vous pourrez maîtriser les techniques d'enregistrement stéréo et multipiste, collaborer à des projets de film, d'animation, de danse, de théâtre ou d'art performance à l'université, apprendre à utiliser des outils logiciels afin de traiter des sons analogiques ou numériques et présenter des projets créatifs en public.

D'abord admis à la majeure, les étudiants et les étudiantes, après les cours du tronc commun de la première année (30 crédits) peuvent poursuivre dans ce cheminement ou demander un transfert vers l'une des deux spécialisations : pratiques de création électroacoustique (60 crédits) ou enregistrement électroacoustique (60 crédits).

Condition d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC)

Condition d'admission supplémentaire

- Présenter une demande d'admission en ligne avant de soumettre un portfolio

Dossier d'admission aux programmes de musique

Le département de musique veut en savoir plus sur vous que ce que la demande universitaire fournit. Le site Web d'admission en musique vous demandera :

- Fournir des informations sur vos antécédents, en particulier :
 - Musique, intérêts et activités sonores
 - Technique (familiarité avec les logiciels et le matériel)
 - Expérience professionnelle/de travail (le cas échéant)
 - Autres activités artistiques
- Fournir une lettre d'intention : votre intérêt et motivation à réussir dans ce programme
- Passer en ligne un test de classement de base en théorie
- Passer en ligne des tests de classement théorique
- Télécharger un portfolio

Le portfolio doit comprendre de 3 à 5 compositions électroacoustiques et/ou de matériel de composition sonore de 2 à 5 minutes chacun.

Il est de la responsabilité du candidat ou de la candidate de télécharger le portfolio avant la date limite prescrite. Les résultats des tests sont envoyés après l'évaluation du portfolio.

Date limite de transmission de la trousse/dossier d'admission en ligne : 1^{er} mars

Études en Jazz (BFA) - *Jazz studies*

La tradition et la culture du jazz sont au cœur du programme avec des cours d'harmonie jazz, de compétences auditives, d'improvisation, d'arrangement, de composition et de performance.

Condition d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC)

Condition d'admission supplémentaire

- Présenter une demande d'admission en ligne avant de soumettre le dossier d'admission en musique

Dossier d'admission aux programmes de musique

Le département de musique veut en savoir plus sur vous que ce que la demande universitaire fournit. Le site Web d'admission en musique vous demandera :

- Fournir des informations sur vous et votre bagage musical
- Passer en ligne un test de classement de base en théorie (doit être réussi)
- Passer en ligne des tests de classement facultatifs en théorie et en formation auditive
- Télécharger une audition vidéo

Toutes les auditions de jazz doivent inclure trois pièces comme suit :

- Un blues
- Une balade
- Une pièce de votre choix

Visez un niveau de performance élevé, un programme bien équilibré et démontrez vos forces et votre joie à faire de la musique.

Il est de la responsabilité du candidat ou de la candidate de télécharger l'audition vidéo avant la date limite prescrite. Les résultats des tests sont envoyés après l'évaluation de l'audition.

Date limite de transmission de la trousse/dossier d'admission en ligne : 1^{er} mars

Musique (BFA) (Major) - *Music*

Après avoir réussi les cours du tronc commun de la première année (30 crédits), les étudiantes et les étudiants inscrits à la majeure en musique peuvent demeurer dans ce cheminement ou demander un transfert vers l'une des deux options de spécialisations en musique (66 crédits) : composition musicale ou interprétation musicale.

Condition d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC)

Condition d'admission supplémentaire

- Présenter une demande d'admission en ligne avant de soumettre le dossier d'admission en musique

Dossier d'admission aux programmes de musique

Le département de musique veut en savoir plus sur vous que ce que la demande universitaire fournit. Le site Web d'admission en musique vous demandera :

- Fournir des informations sur vous et votre bagage musical
- Passer en ligne un test de classement de base en théorie (doit être réussi)
- Passer en ligne des tests de classement facultatifs en théorie et en formation auditive
- Télécharger une audition vidéo

L'audition doit inclure 3 ou 4 pièces, ne dépassant pas plus de 15 minutes, avec une bonne variété de styles et de sons.

Il est de la responsabilité du candidat ou de la candidate de télécharger l'audition vidéo avant la date limite prescrite. Les résultats des tests sont envoyés après l'évaluation de l'audition.

Date limite de transmission de la trousse/dossier d'admission en ligne : 1^{er} mars.

* Satisfaire aux exigences minimales ne garantit aucunement l'admission.

Université McGill

L'école de musique Schulich de l'université compte deux départements offrant chacun des programmes différents : le département d'interprétation et le département de recherche.

Toute personne qui postule à un programme de musique doit jouer d'un instrument et auditionner. L'audition peut se faire sur le campus ou par vidéo enregistrée et comporte des frais. L'un n'a pas la priorité sur l'autre. Tous ont des chances égales d'admission.

Pour plus d'informations sur le répertoire d'audition selon le type d'instrument, consultez le site Internet de l'université : [Répertoire d'audition de premier cycle | Musique - Université McGill](#)

Tous les candidats et les candidates doivent remplir une demande en ligne de l'université McGill. Les sections suivantes de la demande s'appliquant spécifiquement aux candidats et candidates en musique.

Informations musicales : vous pouvez utiliser cet espace pour décrire votre expérience musicale, y compris la performance et les études théoriques.

Déclaration d'intention : parlez-nous brièvement de vous, en décrivant pourquoi vous aimeriez étudier la musique et où vous vous voyez dans l'avenir une fois que vous aurez terminé votre diplôme. Aucune longueur spécifique n'est exigée, mais vous pouvez copier et coller jusqu'à 2000 caractères dans ce champ.

Date limite de soumission de la demande d'admission : 15 janvier

Date limite pour soumettre les pièces justificatives, s'il y a lieu : 1^{er} février

- Un enregistrement vidéo de votre audition (format : avi, mov, mp4 ou wmv) avec description des enregistrements/répertoire, si vous ne pouvez pas participer à une audition sur le campus.

- Pour les candidats à la composition : des exemples de partitions, avec enregistrements si disponibles (format mp3).

Dates d'auditions sur le campus : période du 25 février au 5 mars 2023

Conditions générales d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC)
- La moyenne générale au Cégep doit être de 75% ou plus pour faire une demande dans un programme d'interprétation et de 80% ou plus pour un programme de recherche en musique. La cote R n'est pas utilisée.

Les décisions d'admission sont basées sur :

- L'audition
- Le dossier scolaire
- Une lettre de référence musicale
- Places disponibles dans un programme donné ou pour un instrument

La lettre de recommandation/de référence (PDF, maximum 1 page) doit provenir d'un professionnel de la musique ou d'un enseignant qui peut attester de vos capacités musicales et doit fournir des informations sur vos antécédents musicaux, académiques et/ou personnels afin d'aider le comité à évaluer vos qualifications pour l'admission. Cette lettre doit être envoyée directement à l'université par la personne signataire.

Même si vous remplissez les critères minimaux exigés, cela ne garantit pas que vous serez admis. Il y a de la sélection.

Département d'interprétation musicale

Voix d'interprétation ; B. Mus. (*Voice - Major*)

Le programme se concentre sur la pédagogie vocale, le coaching de répertoire, la linguistique, la théorie et la musicologie pour renforcer l'art dans le champ professionnel. Tous les étudiants et étudiantes doivent obligatoirement auditionner pour les grands et petits ensembles en début d'année. Le programme offre différentes possibilités de performance solo en plus des récitals et des classes de maître.

Performance de Jazz ; B. Mus. (*Jazz - Major*)

Le programme comprend la théorie et l'harmonie du jazz, le clavier, l'histoire, la pratique de performance et deux ans d'improvisation, de composition et d'arrangement. L'accent est mis sur l'enseignement instrumental privé et la personne peut participer aux trois orchestres de Jazz de McGill, à l'orchestre de Jazz de chambre et à une vingtaine de combos qui se produisent régulièrement dans des lieux locaux.

Instruments d'orchestre ; B. Mus. (*Orchestral Instruments - Major*)

Le programme est conçu pour former des musiciennes ou musiciens professionnels au plus haut niveau. Chaque personne est encouragée à atteindre son potentiel en tant qu'interprète grâce à des leçons privées, à un programme dynamique de petits ensembles et de musique de chambre ainsi qu'à des possibilités d'exécution offertes par plusieurs grands ensembles de l'École.

Interprétation au piano ; B. Mus. (*Piano - Major*)

Le programme offre une formation complète sur les éléments pratiques et théoriques de la musique. Tout au long du programme, les étudiants et les étudiantes reçoivent un enseignement individuel et participent à de grands et petits ensembles.

Orgue, guitare performance ; B. Mus. (*Organ and guitar - Major*)

Dans ce programme, la personne sera encouragée à atteindre son plein potentiel en tant qu'interprète grâce à des cours privés ainsi qu'à des opportunités de performance avec les ensembles orchestraux, jazz, opéra et choral, et des activités de musique de chambre.

Musique ancienne (voix) ; B. Mus. (*Early music – voice - Major*)

Le programme offre une formation complète sur la pratique de l'interprétation historique et sur le répertoire de la pratique de chant. Le programme combine des leçons individuelles et des ensembles avec l'étude d'approches historiques de la performance dans ses diverses activités – ateliers, classes de maître, conférenciers invités et projets de recherche.

Interprétation de musique ancienne ; B. Mus. (*Early music - Major*)

Le programme permet d'apprendre les éléments de la pratique de la musique ancienne et de jouer d'un instrument de musique ancienne (violon baroque, guitare baroque, alto, violoncelle, viole de gambe, flûte, flûte à bec, hautbois, cuivres anciens, luth, théorbe, cordes pincées et claviers historiques). Le programme combine des leçons individuelles et une formation d'ensemble avec l'étude des approches historiques de la performance dans ses diverses activités – ateliers, classes de maître, conférenciers invités et projet de recherche.

Département de la recherche musicale

Programme facultaire – concentration jazz ; B. Mus. (*Faculty program – jazz concentration Major*)

Ce programme est conçu pour les étudiants et les étudiantes qui ont suivi une formation de musiciens de jazz et qui sont intéressés par un modèle de spécialisation non fourni dans les principaux programmes établis ou qui sont intéressés à combiner des études en musique avec des études dans d'autres disciplines.

Programme facultaire ; B. Mus. (*Faculty program - Major*)

Ce programme est conçu pour les étudiants et les étudiantes qui sont intéressés par un modèle de spécialisation non fourni dans les principaux programmes établis ou qui sont intéressés à combiner des études en musique avec des études dans d'autres disciplines.

Double Baccalauréat en musique / éducation ; B. Mus./B. Éd. (*Concurrent Bachelor of music/education*)

Le programme combine le baccalauréat en musique (majeure en éducation musicale) avec le baccalauréat en éducation (enseignement primaire et secondaire) et mène à la certification des enseignants et enseignantes aux niveaux primaire et secondaire du Québec. Ce programme contient des cours d'histoire de la musique de base, de théorie, de musicalité et d'interprétation ainsi que différents cours de techniques instrumentales, vocales et de direction.

Le candidat ou la candidate doit fournir une lettre d'appui à l'éducation musicale, en format PDF, où une personne indique clairement qu'elle appuie votre candidature au programme d'éducation

musicale et décrivant votre potentiel en tant qu'enseignant en musique. Cette lettre s'ajoute à la lettre de référence musicale et doit également être envoyée directement par la personne signataire.

Composition musicale ; B. Mus. (*Music composition - Major*)

Le programme offre aux étudiants et étudiantes une formation solide dans les bases de la composition de musique classique pour instruments et voix, avec ou sans électronique. Le programme comprend des cours magistraux et des tutoriels (cours privés de composition dans les 3^e et 4^e année du programme). L'étude de sujets liés à la théorie musicale aide à affiner la technique de composition des étudiants et des étudiantes, tandis que l'étude des sujets liés à l'histoire de la musique aide à développer les compétences de pensée critique.

Exigences supplémentaires à l'admission :

- Soumettre les partitions écrites pour deux ou trois de vos compositions dans un seul document PDF. Si vous avez des enregistrements disponibles de ces partitions (mp3), envoyez-les également.
- Vous pouvez également fournir d'autres œuvres « liées à la composition » telles que des exercices d'harmonie avancés, des arrangements, des orchestrations ou des articles écrits sur la composition (analyse, présentations, etc.).

Histoire de la musique ; B. Mus. (*Music history - Major*)

Le programme comprend des cours qui sont centrés sur des domaines tels que la place de la musique dans différents contextes culturels, la condition sociale des musiciens, l'évolution des styles d'exécution et les différentes façons dont la musique peut projeter un sens et refléter l'identité. Les étudiants et les étudiantes apprennent les paramètres de différents styles musicaux et reçoivent les outils nécessaires pour comprendre la syntaxe musicale. Les cours offrent une exposition à une grande variété de répertoires dans la tradition classique occidentale ainsi qu'au jazz et aux idiomes populaires.

Théorie musicale ; B. Mus. (*Music theory - Major*)

L'enseignement et la recherche des théoriciens se concentrent sur le développement de modèles et de méthodes pour comprendre les langages musicaux. Les cours théoriques de 1^{ère} et 2^e année intègrent une combinaison de compétences en écriture et d'analyse. Puis, il y aura des cours spécialisés sur des sujets tels que l'application de modèles mathématiques à l'analyse musicale et le contrepoint à la Renaissance.

Mineures en musique

Une fois inscrit dans un programme de majeure en musique, il vous est possible d'ajouter une mineure dans une autre spécialité de la musique ou d'une autre faculté de McGill. Vous pouvez également postuler pour ajouter une deuxième majeure ou un diplôme à votre B. Mus.

L'École de musique de Schulich offre les mineures suivantes :

- Direction d'orchestre (*Conducting*)
- Musique ancienne (*Early music*)
- Composition musicale (*Music composition*)
- Arrangement et composition de jazz (*Jazz arranging and composition*)
- Performance Jazz (*Jazz performance*)
- Éducation musicale (*Music education*)
- Entrepreneurat musical (*Music Entrepreneurship*)

- Histoire de la musique (*Music history*)
- Théorie musicale (*Music theory*)
- Applications musicales de la technologie (*Musical applications of technology*)
- Sciences et technologies musicales (*Musical science and technology*)

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Baccalauréat en enseignement, profil Musique

Les deux voies de spécialisation de ce profil permettent d'obtenir un brevet d'enseignement de la musique en éducation préscolaire et en enseignement primaire ainsi qu'en enseignement secondaire.

- Musique classique : Formation en musique (piano, clavecin, orgue, guitare, saxophone ou instruments d'orchestre) offerte en partenariat avec le Conservatoire de musique de Rimouski.
- Jazz et musique populaire : Formation en jazz et en musique populaire (batterie, saxophone, flûte, clarinette, trompette, chant, guitare, basse, violon, piano ou trombone) offerte par des personnes enseignantes qui contribuent également à la formation en musique au Conservatoire de musique de Rimouski et au programme Musique Jazz-pop du Cégep de Rimouski.

Offert à Rimouski, temps complet, automne seulement.

Programme non contingenté.

Conditions d'admission :

- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales en musique (DEC) (concentration classique ou concentration jazz et musique populaire) décerné par le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ou toute autre institution reconnue.
- Avoir obtenu une cote de rendement minimale (cote R) de 22; les dossiers des candidates et candidats présentant une cote R entre 20 et 22 seront évalués en fonction de la réussite des cours disciplinaires en lien avec le profil à l'admission au programme; la direction du module exigera, lorsqu'elle le jugera nécessaire, une lettre de motivation ou convoquera en entrevue les candidates et les candidats présentant une cote R entre 20 et 22 avant l'admission au programme.